

EN FOI DE QUOI, les soussignés, ayant déposé leurs pleins pouvoirs, ont signé la présente Convention.

Fait à Strasbourg, le 4 novembre 1988

Pour la REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE :

*W. Rieger B. Kimpson*

Pour le ROYAUME DE BELGIQUE :

~~*[Signature]*~~

Pour la REPUBLIQUE FRANCAISE :

~~*[Signature]*~~

Pour le GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG :

*frances*

Pour le ROYAUME DES PAYS-BAS :

*[Signature]*

Pour la CONFEDERATION SUISSE :

*U. Jucker*